



PANORAMA DU SECTEUR ASSOCIATIF DE LA REUNION



Janvier 2014

EDITO

Pour la jeunesse : l'engagement

Les associations, écoles de la démocratie, illustrent la solidarité, moteur de la cohésion sociale. En 2014 tous les efforts doivent faciliter l'engagement associatif des jeunes réunionnais.

Si la loi 1901, n'a été promulguée ici que le 20 décembre 1908, cette loi libératrice d'énergies sociales ne verra le premier enregistrement au greffe qu'en juillet 1949 : le groupement cycliste réunionnais.

En 63 ans, la montée en puissance s'est effectuée progressivement, avec une forte accélération dans les années 80, pour connaître 1000 créations par an ces dix dernières années.

Ce taux de création élevé, supérieur à la moyenne nationale, correspond à un double mouvement, de vitalité mais aussi de dispersion à l'heure où la réglementation européenne impose de la technicité, de plus certaines associations sont conçues comme support d'emplois aidés avec toute la fragilité inhérente.

La future charte des engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités et les associations devrait donner un sens nouveau à l'exercice de la démocratie au sens de Paul Ricoeur : « est démocratique une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire, traversée par des contradictions d'intérêts, qui se fixe comme modalité d'associer à parts égales chaque citoyen dans l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage de ces contradictions ».

Serge FABRESSON

Délégué territorial à la jeunesse et à la vie associative

DES REPÈRES INDISPENSABLES

Il y a aujourd'hui entre 12.500 et 14.500 associations en activité dans le département dans tous les secteurs : sport, culture, social, santé, environnement, défense des droits..., au plus fin des quartiers et des villages, parfois comme le dernier élément de vie sociale.

Ces associations sont animées par des bénévoles, estimés entre **125.000 et 135.000** dans le département. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et interviennent au moins une fois chaque semaine. Ils sont entre **50.000 et 54.000 en 2013**.

Dans certaines associations, les bénévoles peuvent s'appuyer sur des salariés : on compte **1.445 associations employeurs**, représentant plus de **18.000 salariés**, pour une masse salariale annuelle de **376 millions d'euros**.

Le secteur associatif représente un enjeu social que chacun connaît, mais aussi un enjeu économique important dans le département: Plus d'un **salarié sur 8** se trouve dans une association et **70 associations** comportent **plus de 50 salariés**. Au total, elles ont créés **plus de 3000 emplois** dans le département, entre 2009 et 2012.

Le secteur associatif se renouvelle régulièrement : **avec plus de 900 nouvelles associations** chaque année, pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national.

Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation.

Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental, et fournir aux chercheurs du département ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

DES INFORMATIONS ISSUES DE PARTENARIATS PRECIEUX

Pour établir et actualiser ces panoramas, Recherches & Solidarités a construit des partenariats précieux et s'appuie sur des données officielles homogènes pour l'ensemble du territoire, ainsi qu'au fil des années : Services du Journal Officiel, ACOSS-URSSAF, MSA, ministères, INSEE, Fédération Asso 1901.

Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion Sociale

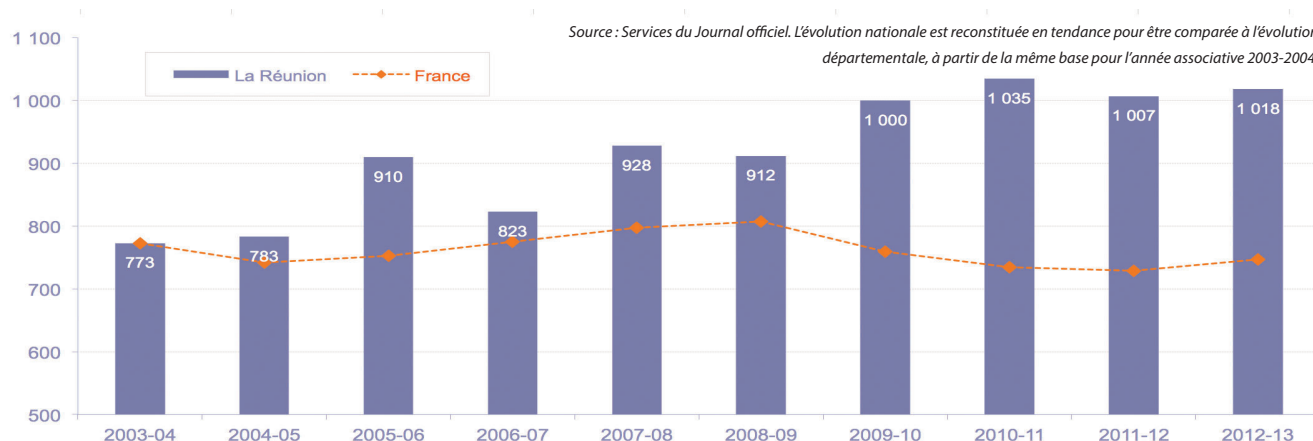
14, Allée des saphirs - CS 61044 - 97404 SAINT DENIS CEDEX

Contact : djscs974-associations@drjscs.gouv.fr

Tel : 02 62 20 96 71 - www.reunion.drjscs.gouv.fr

2010-2011 : ANNÉE RECORD DES CRÉATIONS D'ASSOCIATION A LA REUNION

Plus de 900 nouvelles associations chaque année



Un rythme de créations plus soutenu qu'au plan national, qui contraste, depuis l'année associative 2009-2010, avec le ralentissement observé au plan national.

PLUS DE 6 ASSOCIATIONS NOUVELLES POUR 1000 HABITANTS EN 5 ANS

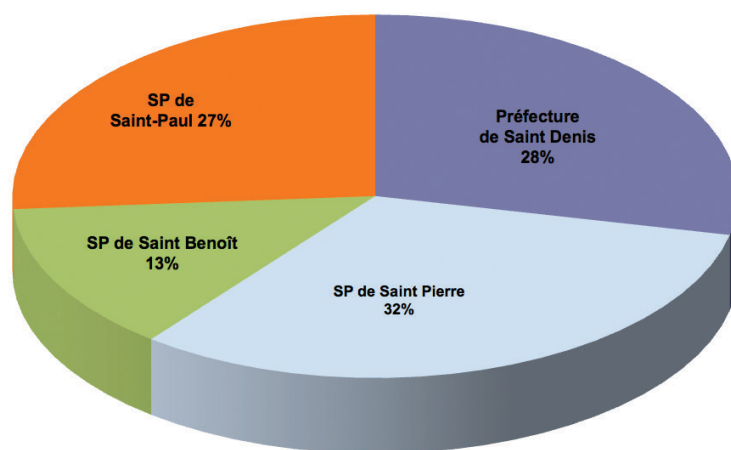
Une forte dynamique de création

La dynamique de créations est un repère intéressant, montrant que ceux que l'on nomme les « bâtisseurs associatifs » sont actifs.

Le département de la Réunion crée en moyenne sur 5 ans, 6,1 associations pour 1000 habitants. Ce qui est supérieur à la moyenne nationale (5,3).

28 % des créations en préfecture

(CALCUL SUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS)



DES ASSOCIATIONS POUR QUOI FAIRE ?

Une réponse aux attentes et besoins de la population

La Réunion se distingue par des créations d'associations proportionnellement plus nombreuses dans le social, l'économie, l'aide à l'emploi et le développement local, ainsi que dans l'environnement.

Inscriptions des créations, par thème en %	La Réunion	France
Culture	23,0	23,0
Sport	15,4	16,0
Loisirs	12,8	13,2
Social	9,7	8,0
Santé	2,7	4,0
Education, formation	4,6	6,1
Economie	7,5	4,3
Aide à l'emploi, développement local	3,3	2,1
Environnement	4,5	3,6
Autres	16,5	19,6
Total	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 4 ans, 23% des inscriptions se sont situées sous le thème « culture » à la Réunion, une proportion identique à la moyenne nationale

UN ENJEU ECONOMIQUE ET SOCIAL FORT

Plus de 1400 employeurs dont 70 associations de plus de 50 salariés

Tranches d'effectifs	Associations employeurs	Ventilation départementale	Ventilation nationale
1 ou 2 salariés	647	45%	54%
3 à 5 salariés	261	18%	15%
6 à 9 salariés	182	13%	10%
10 à 19 salariés	163	11%	9%
20 à 49 salariés	122	8%	8%
50 à 99 salariés	47	3%	3%
100 salariés et +	23	2%	1%
Total	1 445	100%	100%

Une présence proportionnellement plus forte d'associations de 3 à 19 salariés (42% pour 34% au plan national).

Inversement, un tissu de petites structures de 1 à 2 salariés moins dense qu'ailleurs et 70 associations de plus de 50 salariés.

Sources : données 2012 - ACOSS-URSSAF - Traitement R&S.

PLUS DE 18.000 SALARIÉS ASSOCIATIFS

Plus d'1 emploi privé sur 8

A la Réunion, les salariés des associations représentent 13,1% du total des salariés privés. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne nationale (9,6%). C'est un élément fort qui permet aux acteurs concernés et aux décideurs Réunionnais de prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif.

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activités	Département en %	France en %
Enseignement	10,6	13,8
Sport	7,6	4,8
Santé	4,4	8,3
Social	50,9	55,9
Loisirs	2,4	0,7
Culture	4,4	3,9
Autres activités (1)	19,8	12,6
Total	100,0	100,0

A la Réunion, 34,4% des emplois (13,5% au plan national) sont recensés dans des associations dont le code APE est libellé activités non classées ailleurs. Ils ne sont pas pris en compte dans ce tableau, pour mieux apprécier les spécificités de la Réunion par rapport aux repères nationaux. Les emplois associatifs du secteur du sport, des loisirs et de la culture sont ici nettement plus représentés, à la différence de ceux du domaine de la santé.

Sources : Données 2012 ACOSS-URSSAF. Traitement R&S - L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme...

ZOOM SUR LE SECTEUR SOCIAL :

Dans un département particulièrement jeune comme la Réunion, il n'est pas surprenant d'observer que l'emploi dans les associations d'accueil de jeunes enfants est proportionnellement beaucoup plus présent qu'en moyenne nationale.

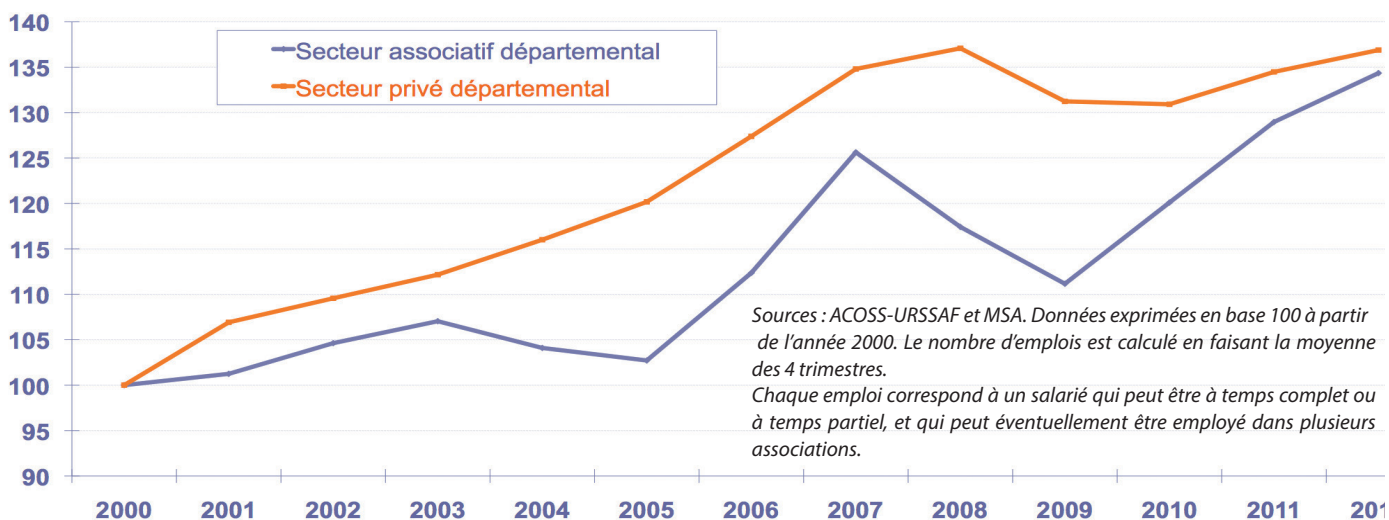
Secteurs d'activités	La Réunion	France en %
Hébergement médicalisé	10,6	10,9
Hébergement social	8,3	10,7
Aide à domicile	4,8	11,4
Accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	1,0	0,5
Aide par le travail	4,9	8,9
Accueil de jeunes enfants	6,1	2,1
Accueil d'enfants handicapés	1,8	1,5
Accueil d'enfants et adolescents	1,5	0,6
Autres actions sociales sans hébergement (1)	11,8	9,3
Ensemble du secteur social (2)	50,9	55,9

Sources : Données 2012 ACOSS-URSSAF. Traitement R&S
 - (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...
 (2) Rappel de la proportion figurant dans le tableau précédent.

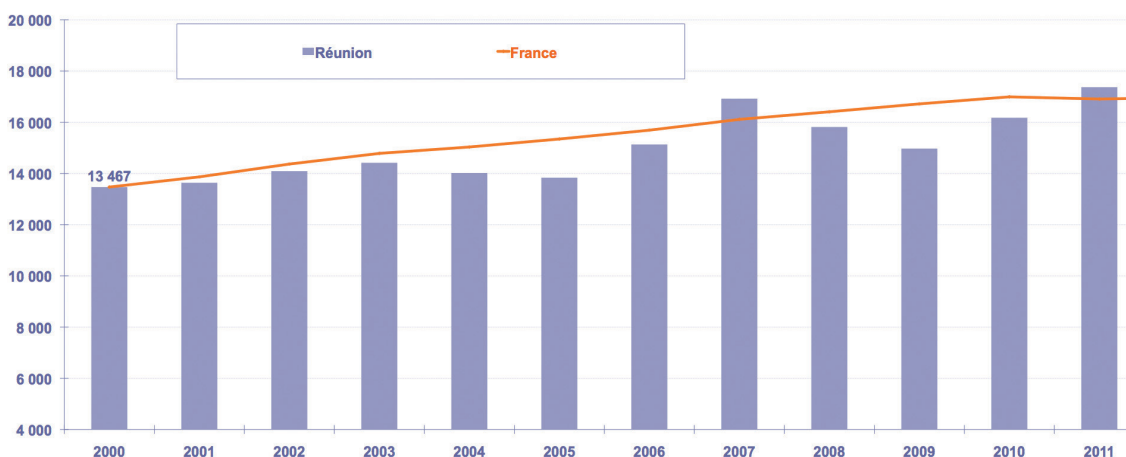
UNE CROISSANCE FORTE ET CONTINUE DE L'EMPLOI DEPUIS 2009

La dynamique de l'emploi associatif

De 2000 à 2009, l'emploi associatif connaît une croissance moins soutenue et plus irrégulière que l'emploi privé. Depuis, il enregistre une augmentation forte et continue, le distinguant encore du secteur privé.



Croissance de l'emploi associatif



L'évolution de l'emploi associatif réunionnais tranche avec la croissance continue observée au plan national, jusqu'en 2010. Entre 2009 et 2012, plus de 3000 emplois ont été créés dans un contexte national morose.

Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui

Plus de 65.000 nouvelles associations apparaissent chaque année en France. Leur nombre pourrait être aujourd'hui de l'ordre de 1.300.000 dont environ 950.000 ont une existence officielle et visible. En 2013, le secteur est dirigé et animé par environ 12,5 millions de bénévoles, soit un Français sur quatre.

Mais la proportion des Français agissant bénévolement, sur un mode régulier (hebdomadaire), est passée de 12,5% en 2010 à seulement 10% en 2013. Environ 30% de ces derniers ont aujourd'hui plus de 70 ans.

En 2012, on comptait 165.000 associations employant 1.800.000 salariés, soit près d'un salarié privé sur dix. Ils bénéficient d'un CDI dans une proportion de 73%. Parmi eux, 70% sont des femmes (44% dans l'ensemble du secteur privé) et 13,3% ont plus de 55 ans (9,8% dans l'ensemble du privé).

Après une hausse continue depuis de nombreuses années, l'emploi associatif a fléchi tout au long de l'année associative 2010 - 2011 (septembre à septembre), et s'est stabilisé au cours de l'année suivante. Le bilan de l'année 2012-2013 désormais connu, se solde par un équilibre acquis notamment grâce au dispositif des emplois d'avenir.